4me ANNÉE | N° 28 | AVRIL 1898.

ARCHIVES NATIONALES
DE
STOMATOLOGIE
ET
D'ART DENTAIRE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Organe de l'École et des Praticiens de la Province

Il sera rendu compte des ouvrages et thèses dont il sera adressé deux exemplaires et des appareils dont il sera envoyé un spécimen.
Les auteurs de travaux originaux ont droit à 50 exemplaires tirés à part.

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

UN AN (FRANCE ET ETRANGER) : 5 F. — PRIX DU NUMERO : 50 C.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Bordeaux — 226, Rue Sainte-Catherine, 226.

M. Louis SEIGLE, Administrateur.

Cours pratiques de Clinique Dentaire

De 8 h. à midi. — **par MM. les professeurs :**

LUNDI, **Dumora**, Diplômé de l'École dentaire de Paris, Chirurgien dentiste de la Faculté de Paris.
MM. LASSAQUE et CLERC, démonstrateurs.

MARDI : **Seigle** aîné, Chirurgien-dentiste de la Faculté de Paris.
MM. DELAGE-DAMON et MARRONNEAUD, démonstrateurs.

MERCREDI : **Brugeille**, Chirurgien-dentiste de la Faculté de Bordeaux, Docteur en Chirurgie dentaire, du Maryland.
MM. DENOYER et PAPON, démonstrateurs.

JEUDI et VENDREDI :

Rolland, docteur en médecine, Directeur de l'École. (*Anesthésies*).
MM. LASSAQUE et CLERC, démonstrateurs.

M. Charbonneau, Chirurgien-dentiste de la Faculté de Bordeaux, Chef de Clinique délégué.
MM. JEAN ARMAND et MARRONNEAUD, démonstrateurs.

SAMEDI : **Brugeille**, Chirurgien-dentiste de la Faculté de Bordeaux, Docteur en Chirurgie dentaire, du Maryland.
MM. DENOYER et DELAGE-DAMON, démonstrateurs.

TRAVAUX PRATIQUES DE MÉCANIQUE ET DE PROTHÈSE DENTAIRES

Sous la Direction de **M. Seigle** aîné, professeur.

LUNDI — JEUDI	MM. Philippeau	Démonstrateurs.
MARDI — VENDREDI	Marquerie.	
MERCREDI — SAMEDI	Perret	

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Docteur Rolland, Directeur de l'Ecole, 226, rue Sainte-Catherine.

ARCHIVES NATIONALES

DE

Stomatologie et d'Art dentaire

SOMMAIRE

A PROPOS DES SOLUTIONS ANESTHÉSIQUES

de SCHLEICH

Chargé dans la Clinique du jeudi, spécialement consacrée aux opérations anesthésiques d'expérimenter la valeur des solutions de Schleich, je m'en suis occupé et j'ai recueilli et fait recueillir par les élèves de service, un certain nombre d'observations. Ces observations que nous publions dans les *Archives nationales de Stomatologie et d'Art dentaire* sont la suite naturelle de celles que ce journal a publié dans les numéros 26 et 27. Nous ne reviendrons pas sur les modifications que Schleich a apporté dans la formule cocaïnique ordinaire; nous ne nous occuperons que du contrôle que nous avons du faire subir par nos expériences aux observations si méthodiques et si intéressantes que nous a fournies M. Feindel, médecin dentiste à Paris.

L'École de Bordeaux ne demande pas mieux que d'ouvrir la marche vers la voie du progrès et nous devons la remercier personnellement de l'initiative qu'elle nous a permis de prendre et de la liberté qu'elle nous donne de formuler notre opinion, telle que nous l'avons éprouvée.

Tout d'abord nous avons laissé de côté toute opinion et c'est ainsi que prévenus ni en bien, ni en mal, nous avons commencé notre expérimentation sans informer même les assistants ni les patients, des modifications que nous avions fait subir aux liquides usuellement employés.

Nous nous en sommes tenus strictement à la technique opératoire indiquée dans les articles de M. Feindel.
Voici nos observations :

OBSERVATION I (*Personnelle*).

Mme D. 30 ans. Extr. 2o GMSD.
Injection Int. et ext. Pas de douleur.

II. (*Personnelle*).

M. R. 25 ans, 3o GMIG. Inj. int. ext.
Pas de douleur.

III. (*Personnelle*).

Mme C. 33 ans, 1o et 2o PMSD. 1o GMS b.
Pas de douleur.

IV (*Personnelle*).

Mme S. 48 ans. 3o GMSG, 2 GMSG, 1o GMSG.
Bouche en très mauvais état.
Pas de douleur.

V. (*Personnelle*).

M. G. 18 ans. 2o PMID. Pas de douleur.

VI. (*Personnelle*).

Mme A. 29 ans. 1o PMIG. Pas de douleur.

VII. (*Personnelle*).

M. J. 17 ans. Canine, SDP. d.

VIII. (Chevrier).

M. H. 32 ans. Incisive latérale. SD.

IX. (*Personnelle*).

M. J. 45 ans. 3o GMSG. P. d. d.

X. (*Personnelle*).

M. S. 29 ans. 2o PMSD. P. d. d.

XI. (Mortureux).

M. D. 30 ans. 1o BMIB. P. d. d.

XII. (Lassaque).

M. C. 20 ans. 2o PMID. P. d. d.

XIII. (Oliveira).

M. R. 26 ans. CSG. P. d. d.

XIV. (Chevrier).

M. K. 33 ans. 1o GMSG. **douleur.**

XV. (Boyrie).

M. G. 40 ans. 2o GMID. P. d. d.

Ceci ne représente environ que le quart des observations que nous avons prises, mais elles donnent quand même la mesure des services que peuvent rendre les solutions de Schleich.

Nous voyons que sur 15 observations publiées, il n'y en a qu'une de défavorable.

Je me souviens que l'année dernière nous avions pris des observations sur la cocaïne et que nous avions eu neuf réussites complètes sur dix. Or, si nous établissons la statistique, nous voyons que les ressemblances sont à peu près complètes.

Comme le dit M. Feindel la solution de Schleich joue un rôle anesthésique de très haute valeur.

Mais nous ne pouvons guère lui conserver si je puis m'exprimer ainsi une personnalité propre et une action anesthésique particulière, car le liquide de Schleich n'est qu'un composé, un mélange où des alcaloïdes ayant une valeur analgésique hors de contestation joue un rôle. Et nous pouvons nous demander avec autant de raison avant d'attribuer des mérites particuliers aux solutions de Schleich, si la cocaïne employée seule et en quantité beaucoup plus petite ne rendrait de notables services. Ainsi toutes nos solutions sont ordinairement à 1 % et ceci est un progès, car il y a seulement une dizaine d'années on n'insensibilisait pas une gencive à moins de 0,04 à 0,05 pour une seringue de Pravaz. Pourquoi donc ne pourrions nous pas espérer en diminuant dans de très grandes proportions la cocaïne, d'arriver au même résultat ?

Que de fois même avec un peu de suggestion et de protoxyde d'hydrogène n'avons-nous pas obtenu d'anesthésie suffisante!

Et ne serait-il pas intéressant, non pas cette fois d'employer du chlorure de sodium, mais des bromures de sodium et autres composés de la soude et de la potasse utilisés en minces proportions pour former avec le concours de l'alcaloïde, des liquides analgésiques.

Comme on le voit, l'intéressante communication de M. Feindel a l'avantage énorme de nous ouvrir des horizons et de nous fournir l'occasion de commencer des investigations qui suivies de succès ou non, seront toujours utiles.

Du reste on voit que nos malades n'ont pas été sans tirer profit de cette méthode, car sans avoir l'immense expérience de M. Feindel qui dans une note qu'il nous envoie signale 150 extractions qu'il a faites avec succès, nous sommes d'accord avec lui pour dire que suffisantes le plus souvent au point de vue de l'anesthésie, les solutions nouvelles sont de tout repos au point de vue de l'intoxication.

L. Clerc.

Démonstrateur de Clinique dentaire.
Conférencier, répétiteur de théorie.

CORRESPONDANCE

Les triomphes d'un candidat Français au titre de chirurgien-dentiste Portugais.

Lisbonne, 1er Avril 1898.

Monsieur le Directeur,

J'ai la satisfaction de vous dire que j'ai enfin passé mes examens malgré la mauvaise volonté de plus d'un, vexés de voir qu'on me dispensait de la langue portugaise ! C'est avec difficulté que j'ai su par le secrétaire toujours chercheur de difficultés, que j'avais passé mes examens d'une façon satisfaisante, dans les règles, (avec *12* sur *15* qui est le maximum).

Et cependant mon émotion était grande ! vu les grandes difficultés contre lesquelles j'ai eu à lutter pendant trois longs mois pour arriver à passer les examens, je m'étais figuré que ces examens mêmes étaient terribles ou que quelque mal intentionné ne cherchât quelques questions insolubles pour moi !

De là mon peu d'aplomb devant le jury ! tout d'abord je vais vous décrire les préliminaires :

On m'introduit dans l'éternel antichambre où j'avais déjà attendu de si longues heures le bon plaisir de ces Messieurs ! je vois par la porte entr'ouverte qui donne dans la pièce formant le secrétariat, trois Messieurs en chapeau haut-de-forme buvant une eau mousseuse dans de grands verres pour se donner probablement de la voix et du ton ! Les trois Messieurs, après dégustation, défilent devant moi sans broncher ni toucher leurs chapeaux respectifs ! Peu de temps après on me prie de suivre le même chemin.

Je m'engage donc dans un long couloir voûté, bas de cerveau, un véritable boyau de geôle et j'aperçois tout au bout mes trois Messieurs en robes de juge (s'il vous plait), avec des toques de juge sur la tête ! ces préliminaires pompeux ne sont pas pour me rassurer, — et quand j'entre dans une vaste salle, en amphithéâtre, mes trois juges sont déjà installés sur leurs fauteuils respectifs et me dévisagent : Un mulâtre, et deux blancs dont un vénérable aux yeux qui louchent et l'autre une grande barbe grisonnante, et des yeux verts à regards d'acier. — Je salue ; on m'invite à m'asseoir face à eux, ce que je fais avec palpitation. Je ne m'inquiète pas outre mesure d'un objet rond couvert d'un linge blanc posé sur une table ! mais ce qui attire mes yeux, c'est une énorme vitrine qui du plancher au plafond est remplie de têtes de morts empilées les unes sur les autres, comme si tous les Portugais étaient venus porter chacun leur tête ! — Un vestiaire de têtes, quoi !

Commence l'examen ! une demi-heure chacun ! voici dans le nombre quelques questions qui me sont restées à la mémoire ! « L'artère dentaire inférieure ; les différents os de la face ; les différents accidents provoqués par la dent de sagesse ; l'énumération de toutes les maladies de la bouche ; les différents microbes de la carie dentaire ; les quatre cas de carie ; dans quel cas il faut éviter l'extraction des dents ; les accidents provoqués par l'extraction ; les moyens pour y remédier, etc., etc., j'en oublie bon nombre.., certains cas pathologiques de la femme, etc., etc. Au lieu d'une heure et demie qu'ils auraient dû me retenir, c'est *deux heures* que je reste en face d'eux sur la sellette, au bout desquelles ces trois professeurs se lèvent d'un coup de ressort comme un seul homme et me prient de faire devant eux une extraction. Devant mes yeux ahuris, le garçon-infirmier découvre cet objet rond posé sur un plateau, sur une table et qui n'est autre, horreur ! qu'une tête de mort parfaitement conservée !

Vous connaissez Monsieur le Directeur mon horreur de prendre la tête du patient sous mon bras alors qu'il est vivant et que j'ai une dent branlante à extraire ! jugez donc du désarroi qui se passe dans mon esprit, de mon angoisse, à l'idée d'y saisir cette tête de mort, fixant sur moi des yeux flétris et immobiles. Mais enfin il faut se décider ! je ferme les yeux et d'un geste désespéré, je saisis le premier linge qui me tombe sous la main, j'en coiffe ma tête de mort, je maintiens celle-ci en équilibre, autant que possible et avec le davier, à une distance *d'un demi-mètre* au moins, j'essaie d'extraire une petite molaire, de cette bouche qui tend toujours à se fermer et que maintient ouverte avec toutes les peines du monde, un infirmier.

Mais la tête glisse sur la table, je l'entraîne, je l'envoie rouler par terre. La scène devient macabre : une sorte de vertige m'affole ; pendant ce temps l'infirmier ramasse la tête, la remet sur la table, ouvre la bouche — celle de la tête, — me laisse saisir une petite molaire avec le davier, puis, pour éviter un nouvel accident, il se couche à plat sur la tête qu'il maintient avec ses mains contre son ventre et la table. Et alors je recommence : nous avons l'air de nous disputer la tête, je veux lui arracher — pas la dent — la tête ! Il me semble que j'accouche le garçon par le creux épigastrique ! Je me souviens de l'histoire de Jobert de Lamballe que vous nous racontiez, lorsque tout d'un coup, plus de résistance, l'équilibre me manque ; — je l'avais arrachée, pas la tête, la dent !

Enfin la sueur au front et les yeux troubles, les mains tremblantes, je présente au jury une petite molaire blanche munie de ses deux longues racines, lui expliquant que généralement les extractions étaient plus rapides et plus faciles sur un vivant.

Et voilà cher Docteur, comme quoi avec peine et labeurs beaucoup plus provoqués par démarches et contremarches, que par les examens eux-mêmes, je suis arrivé à obtenir le diplôme Portugais.

Pendant tout ce temps mes examinateurs paraissaient rayonner de joie.

Oui, vraiment, les Portugais, les Portugais sont toujours gais.

Recevez,........ etc.

LU DANS UN JOURNAL

La soupe faite avec l'alcool.

MM. les docteurs Brunon et Trudot ont constaté à Rouen une consommation annuelle de 4,600,000 litres d'alcool, sans compter ce qui a dû échapper à leurs investigations. Il y a des débits populaires où un hectolitre d'alcool, plein le matin, est vide le soir, et l'on voit ouverts dans les rues cinquante débits pour cent maisons. Il est de ces débits qui font beaucoup plus d'affaires à porte-pot dans les familles que sur le comptoir. L'un des docteurs, s'étant fait garçon de café pour mieux suivre à la prime origine les pratiques de cet empoisonnement, raconte avoir porté le matin à la première heure, chez des clients ouvriers, un litre d'alcool ; il a assisté à la confection de la soupe pour le père, la femme et les enfants. On remplit une grande soupière de tranches de pain, on y verse le café bouillant, du café de chicorée, et l'on relève le bouillon par une demi-bouteille d'alcool. C'est la soupe pour quatre personnes. Si la famille est plus nombreuse, le litre entier y passe. On n'a plus faim de la journée, mais la soif est inextinguible jusqu'au soir.

(Nouveau Montpellier médical)

LE MAMAMOUCHISME PARISIEN

(3me *Article*)

LA CASCADE

Allons, Messieurs, fouillez-vous! Courage à la poche et puis après, vous verrez ce que vous verrez! — tel était comme le prouve notre dernier numéro, le cri que poussaient en 1880 quelques jeunes ambitieux, Godon en tête.

A l'appel du Comité d'organisation pour la fondation à Paris d'une École professionnelle libre et d'une Clinique ou Hôpital dentaire, se fit un grand mouvement d'opinion. La haute probité de la grande famille des Chirurgiens dentistes touchée au vif s'émut, et un important courant financier se dirigea rapidement vers la caisse de l'œuvre.

Etablissons nos chiffres.

Dans la cinquième séance annuelle d'inauguration de l'École dentaire de Paris — je copie : — *Odontologie*, 4e année, no 42, page 335, M. Lecaudey s'exprimait ainsi :

« Fondée en 1879, grace à l'initiative du *Cercle des dentistes* et sous les auspices de *la liberté professionnelle* (??) l'institution a pris un rapide essor.

Trois cents dentistes ont offert plus de 50,000 francs de dons en argent ou en nature.

Deux cent cinquante élèves sont venus de tous les points de la France et de l'étranger suivre notre enseignemenf spécial. »

Dans la 5me circulaire annuelle publiée en 1884 par l'Ecole et l'Hôpital dentaire de Paris, pages 31, 32, 33 se trouvent quelques listes de souscriptions; nous les publions. — Nous ne parlons pour le moment ni des subventions, ni des dons en nature.

SOUSCRIPTION

POUR LA FONDATION ET LE DÉVELOPPEMENT

DE L'ÉCOLE ET DE L'HOPITAL DENTAIRES LIBRES DE PARIS

23, rue Richer, 23

LISTE GÉNÉRALE DES SOUSCRIPTIONS REÇUES AVANT LE 15 NOVEMBRE 1880

MM.		
E. Billard, de Paris	m.f.	500
Carbonnel, »	m.f.	600
De Belleville, »	m.f.	150
Duchesne, »	m.f.	500
Préterre, »	m.f.	500
Chrétien, »	m.f.	500
Pradère, de Valence	m.f.	100
Jourd'heuil, de Paris	m.f.	100
G. Viau, »	m.f.	500
Ch. Godon, »	m.f.	500
Poinsot, »	m.f.	100
Ad. Dugit, fils, »	m.f.	500
Emmanuel Lecaudey, de Paris	m.f.	500
Cornelsen, de Paris	m.f.	500
Morin, »	m.f.	500
Pillette, »	m f.	200
J. Noël, de Nancy	m.f.	100
Wachonrue et Cie, de Paris	m.f.	100
J. Coignard, de Nantes	m.f.	200
Giroux, d'Autun	m.f.	100
Pradère, de Lyon	m.f.	150
Delair, de Nevers	m.f.	400
Ribard, du Havre	m.f.	100
Monsol, de Tulle	m.f.	100
René Riobé, de La Rochelle	m.f.	200
Steele, de Paris	m.f.	100
R. Chauvin, de Paris	m.f.	500
Gardenat	m.f.	100
Phyrrus, de Vaison	m.f.	180
Psurchet	m.f.	300
L'Hote par M. Viau	m.f.	100
Hue, de Pontoise	m.f.	100
Crouzet, de Marseille	m.f.	300
à reporter		9380

MM.		
Report		9380
Le Sève, de Paris	m.f.	100
S. Szwaycarsky, de Paris	m.f.	100
Alaux, de Toulouse	m.f.	100
Gédon, de la Guadeloupe	m.f.	100
Walls, de Mâcon	m.f.	100
Jeunet, à Amiens,	m.f.	100
G. Duchesne, de Lyon	m.f.	500
E. Bianchi, de Lille	m.f.	100
Delsart, de Paris	m.f.	300
Bovolin, d'Avranches	m.f.	500
Claser, de Paris	m.f.	100
Ch. Conteneau, de Paris	m.f.	100
Ch. Godard, fils, de Paris	m.f.	100
G. Dufraisse, de Pont-Audemer	m.f.	100
Lalement de Nevers	m.f.	200
Victor Lecaudey, de Paris	m.f.	100
Mamelzer, »	m.f.	100
Alexis Eymen, »	m.f.	500
A. Debray, »	m.f.	100
Jules Potel, » 100 p an	m.f.	100
H. Ward, »	m.f.	100
Dugit, père, »	m.f.	100
Dr Levett, »	m.f.	100
Dr Ingham, »	m.f.	100
Giret, »	m.f.	20
Magub, »	m.f.	20
Gaston Baye, »	m.f.	20
Dr Julia Lyon, de St-Domingue	m.f.	100
TOTAL		13440

LISTE DES SOUSCRIPTIONS REÇUES DU 15 NOVEMBRE 1880 AU 15 SEPTEMBRE 1882

MM.		
	1re *Liste*..	13440
James Miller, de Paris	m.b.	200
Perron, de la Roche-sur-Yon	m.b.	100
Nicoud, jeune, de Paris	m.b.	100
Dr Just Lucas-Championnière, id.	m.b.	100
Dr Paul Lucas-Championnière, id.	m.b.	100
Un anonyme, par M. Godon		10
Coulom, de Paris	m.b.	100
Loud, »	m.b.	100
Ronnet, de Paris	m.b.	100
Cazeaux, de Dunkerque	m.b.	20
Taillebois, de Paris	m.b.	100
Bonniau, de Bourg	m.b.	100
E. Rouy, de Paris	m.b.	100
E. Papot, de Châlons-s.-Mne		20
G. Ollvier de Bastia	m.b.	150
Chapuis de Dijon	m.b.	100
Ed. Beltrami, de Marseille	m.b.	200
Beyer, de Paris	m.b.	100
Dr Edwards, de Pau	m.b.	100
Trottin, par M. Viau		50
Cornelsen, de Paris, 2e sousc	m. f.	100
Jacowski-Moch, d'Amiens	m.b.	100
G. Oltramard, de Guatemala	m.b.	300
Dr Aubeau, de Paris	m.b.	100
Pinard, »	m.b.	500
Dr Thomas, »	m.b.	100
James Miller, » 2e sous.	m.b.	100
Cumming, »	m.b.	300
Helot, »	m.b.	100
Quincerot, »	m.b.	100
Bergeron, »	m.b.	100
Gruter, de Besançon	m.b.	200
Roussier, de Paris	m.b.	200
De Lemos, »	m.b.	100
F. Audy, de Senlis	m.b.	100
Nanche, d'Annecy	m.b.	100
Fabien St-Hilaire, de Paris	m.b.	300
Frisse, »	m.b.	300
Levadour, père, »	m.b.	100
	à reporter	18.590

MM.		
	Report	18.590
Monsol, de Tulle, 2e souscrip.	m. f.	50
Noël, de Nancy, »	m. f.	50
Billard, Paris. »	m. f.	300
E. Lecaudey, de Paris »	m. f.	500
Poinsot, de Paris, »	m. f.	500
Gorlier, de Paris	m.b.	100
Isaac, de Verdun	m.b.	60
Gardenat, de Paris, 2e souscrip.	m.b.	100
Henon, »	m.b.	300
Jacowski, »	m.b.	100
Clarke, William, de Paris	m.b.	100
Bioux, L. »	m.b.	100
Clarke Georges	m.b.	100
Maîtrehomme, »	m.b.	100
Vigier, pharmacien, »	m.b.	250
Schwartz, de Nimes	m.b.	100
Clarke, d'Alger	m.b.	100
Butlin	m.b.	100
Wiesner, de Reims	m.b.	100
Sormani, de St-Denis	m.b.	100
Burgué, de St-Quentin	m.b.	100
Rousseau, de Roubaix	m.b.	100
Altelkein, de Moscou	m.b.	100
Un anonyme	m.b.	300
Dr Demadec, de Pari s	m.b.	100
Lakis, de Damas (Syrie)	m.b.	100
Wiesner, de Paris	m.b.	100
Dubois, de Paris	m.b.	300
Gardenat, de Paris, 3e souscrip.	m.b.	100
Jeanneret, de Suisse	m.b.	100
Tannanif, de Montmorency	m.b.	400
Cazaux, de Dunkerque	m.b.	100
M. Poinsot, de Paais	m.b.	500
	Total général	23.100

LISTE DES SOUSCRIPTIONS REÇUES DU 1er SEPTEMBRE 1882 AU 1er SEPTEMBRE 1883

Report	23.100
Albignat, d'Elbeuf	100
Choquet, de Paris	100
Barbier, de Paris	100
Barbe, de Paris	100
J. Miller, de Paris, 3e souscription	100
Crouzet, de Marseille, 2e souscription.	100
Blocman, père, de Paris	100
Blocman, fils, »	100
Guigues, de Marseille	400
Clarke, d'Alger, 2e sous	100
Cl. Ash et fils de Londres	250
Sauvin, de Paris	200
Ronnet, » 2e sous	50
Amillac, d'Oran	200
Harraut, par M. Viau	20
R. Chauvin, de Paris, 3e sous	100
Anonyme, »	50
Em. Lecaudey »	200
Deville, père, »	100
Sardin, »	150
Wisner, de Nantes	100
Guerin, de Moulins, 2e sous	100
Dr Ramonat	100

Tourrier, d'Orléans.................. 100
Me Martinot.......................... 100
Charlier, de Paris................... 100
Dr David » ses appointements de professeur....................... 500
P. Poinsot, de Paris, ses appointements de professeur............... 500
R. Chauvin, de Paris, pour le fonds de réserve............................ 100
G. Viaud, de Paris, pour le fonds de réserve............................ 100
Dr Aubeau, de Paris, pour le fonds de réserve............................ 100
Pinard, de Paris, pour le fonds de réserve............................ 100
Dubois, de Paris, pour le fonds de réserve............................ 100
Un anonyme, de Paris, pour le fonds de réserve....................... 100
Dr Thomas, de Paris, pour le fonds de réserve....................... 100
G. Blocman. de Paris, pour le fonds de réserve....................... 100
Ronnet, de Paris, pour le fons de réserve............................ 100
Em. Lecaudey, de Paris, pour le fonds de réserve....................... 100
P. Poinsot, de Paris, pour le fonds de réserve............................ 100
Jourdheuil, de Paris, pour le fonds de réserve............................ 100
Godon, de Paris, pour le fonds de réserve............................ 100

A reporter.. 27.920

Report..... 27.920

Ad. Dugit, de Paris, pour le fonds de réserve............................ 100
Gorlier, de Paris, pour le fonds de réserve............................ 100
Bioux, de Paris, pour le fonds de réserve............................ 100
Dr Levett, de Paris, pour le fonds de réserve............................ 100
Nicoud, de Paris...................... 100
Martial Lagrange, de Paris, pour le fonds de réserve.................. 100
Levadour, fils, de Paris.............. 100
Muller, de Colmar, (Alsace).......... 100
Dr Didsbury, fils, de Paris.......... 100
Magnb, de Paris...................... 100
E. Legret, de Boulogne, (Seine)...... 1,000
Albert Dufresne, de Barcelone (Espagne)........................... 300
J. Coignard, de Nantes, fonds de réserve............................ 100
G. Audy, de Compiègne, fonds de réserve............................ 100
Barbe, de Paris, fonds de réserve..... 100
F. Audy, de Senlis, » 100
Heymen-Billard » 200
Cornelsen » 100
Alaux, de Toulouse » 100
Feuvrier, de Paris, » 100
Cercles des dentistes de Paris, fond de réserve............................ 148
Denuit de Joinville (H.M.)............ 100

Total général........ 32.068

LISTE DES SOUSCRIPTIONS REÇUES DU 1er SEPTEMBRE 1883 AU 1er SEPTEMBRE 1884

Report...... 32.068

Duchâteau, de Saint-Omer............ 100
Maitrehomme, de Paris............... 100
De Lemos, de Paris.................. 50
Em. Lecaudey (f. de réserve, 2e sous). 200
Prevel — — 200
Clarke, d'Alger — 3e sous.). 100
Lemerle — — 100
Maurer, de Moulhouse................ 100
Cornelsen........................... 200
Ronnet, 2 trimestres indemnité comme professeur suppléant............... 250
Joosef, dentiste autrichien.......... 100
Anonyme pour la caisse de prévoyance 100
Lapierre, pour l'Ecole............... 100
Dr Decaudin.......................... 100

A reporter... 33.868

Report....... 33.868

Dr Podolski, de Varsovie............. 100
Audy, de Compiègne (3e souscription). 100
Fayoux............................... 500
Gardenat (4e souscription)........... 100
Blocman, produit de ses répétitions d'anatomie aux élèves............. 100
Blocman, au trimestre d'indemnité comme professeur suppléant....... 125
Godon, deux trimestres d'indemnités comme professeur suppléant....... 250
Guérin, de Moulins................... 100
Poinsot, trois trimestres d'indemnités 375
Manzouti, à Rome..................... 100
Guigues, à Marseille................. 250
Mailhol, à Parana.................... 100

Total général....... 36.268

Et dans le Rapport annuel présenté aux Membres de l'Association Générale des dentistes de France et la Société Civile de

l'Ecole et de l'Hôpital dentaires de Paris à l'Assemblée Générale du 30 janvier 1885 par le Secrétaire général, Ch. Godon, et publié dans l'*Odontologie* nº 46 page 115 nous lisons :

« Le nombre des élèves qui, l'année dernière, malgré la naissance de l'Ecole rivale s'élevait à soixante-dix a atteint cette année le chiffre vraiment inespéré de quatre-vingt-quinze, parmi les quels nous comptons beaucoup d'étrangers, et cependant les examinateurs sont devenus plus sévères ; l'entrée de l'Ecole a dû plusieurs fois être refusée à des insuffisants.

Les souscripteurs n'ont pas cessé non plus de s'imposer de nouveaux sacrifices en faveur de l'œuvre, et nous avons eu encore un chiffre de 9, à 10,000 francs de dons et de nouvelles souscriptions.»

Donc en 1885, sans compter les subventions, les pensions des élèves, il y avait en dons en argent ou en nature un capital de soixante mille francs entre les mains de ceux qui faisaient partie de l'Etat-major de l'Ecole.

Dans cette reconstitution historique, je regrette souvent que des fascicules de l'*Odontologie,* que des brochures publiées me manquent et que j'en sois quelquefois réduit au rôle de paleontologiste pour interpréter par des traces de vieilles monstruosités.

Mais nous déchiffrerons l'inscription fruste et nous fondant sur la loi des *conditions d'existence* qui veut que chaque être constitue un ensemble de parties harmoniques se déduisant hiérarchiquement et impliquant telle physiologie, nous reconstituerons les parties manquantes et les époques finies, nous animerons le tout de leurs sentiments propres.

Comme le paleontologiste montre que, d'après les organes, tel être doit être meurtrier et destructeur, je montrerai de même et aussi nettement, l'action nécessaire et logiquement semblable de nos diffamateurs à tel ou tel moment de leur durée.

N'oublions pas que nous sommes à soixante mille francs de Cascade, pour commencer.

Docteur G. ROLLAND

CHRONIQUE LOCALE

LEÇONS SUR L'ANATOMIE DE LA BOUCHE

Professées par le Docteur G. ROLLAND

PENDANT L'ANNÉE 96-97

Et recueillies par M. Lassaque, démonstrateur en Chirurgie dentaire

DU MAXILLAIRE SUPÉRIEUR

3me LEÇON

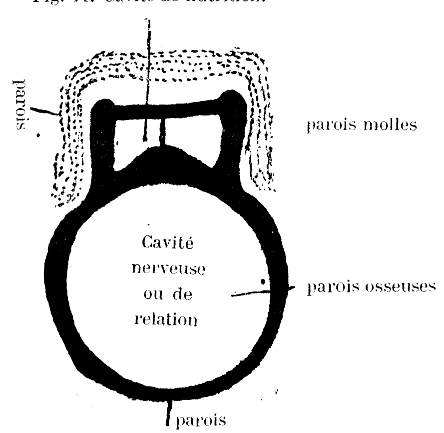
MESSIEURS.

Pour bien étudier un os, il faut le prendre à la main.

Les maxillaires supérieurs dont nous avons à parler aujourd'hui sont au nombre de deux. Ce sont des os de forme irrégulière que l'on classe parmi les os courts. Situés sur les parties médiane et latérales de la face, ils constituent la partie fondamentale de son squelette, en ce sens que tous les autres os sont leurs tributaires, soit qu'ils viennent prendre un point d'appui sur eux, soit tenir un rôle de remplissage ou de soutènement. Ceci nous permet, sans suivre cependant Gœthe et Oken, le célèbre professeur d'Ienà, dans leur concept de la vertèbre en général et de la vertèbre cranienne en particulier ni les discussions qui s'ensuivirent, de considérer schématiquement les mâchoires comme les analogues des côtes et la cavité qu'elles circonscrivent comme le cylindre végétatif placé en avant du cylindre nerveux contenu par la boîte cranienne ou par la colonne vertébrale.

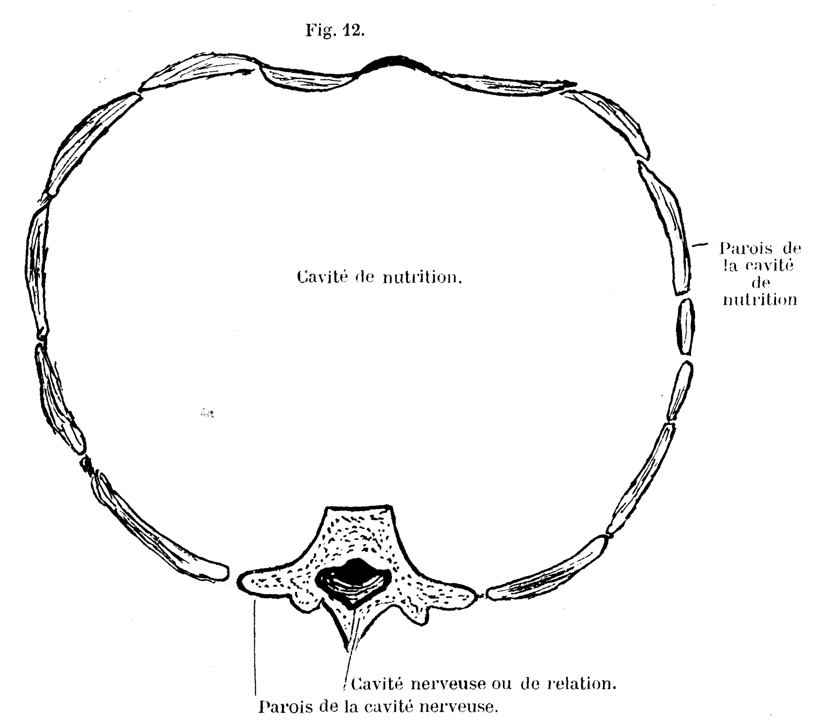
Donc ici, comme dans la région thoracique où les côtes sont placées en avant des vertèbres ou comme dans les régions abdominales et cervicales, où des tissus différents ont la signification des côtes, nous retrouvons la même formule de construction,

Fig. 11. Cavité de nutrition.



Vertèbre cranienne.

Fig. 12.



Vertèbre rachidienne au niveau du diaphragme.

Schema comparatif de la vertèbre cranienne et de la vertèbre rachidienne.

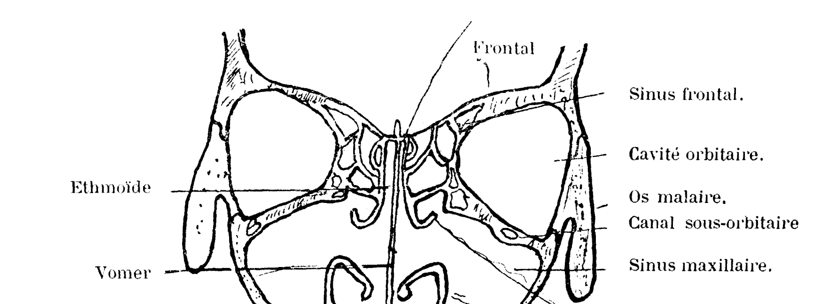
En un mot, l'appareil si compliqué de la face se résume à deux côtes accolées aux vertèbres craniennes. Les côtes circonscrivent une cavité antérieure : Cavité splanchnique ; les vertèbres craniennes une cavité postérieure : cavité nerveuse.

Un coup d'œil sur les deux figures 11 et 12 que je dessine, fixera vos idées.

Toutefois le maxillaire supérieur avec le massif osseux qu'il forme représente une sorte de cube fort irrégulier, évidé, creusé de cavités multiples qui diminuent le poids de cette masse osseuse (*fig. 13.*)

Cette disposition particulière respecte sa solidité, sert à loger des organes, à laisser circuler l'air atmosphérique et à permettre l'entrée dans le corps des substances alimentaires.

Fig. 13



Rapport interne des os de la face avec le maxillaire supérieur, vues sur une coupe latéro-verticale passant par la troisième molaire.

Les os qui constituent la face sont au nombre de 14.

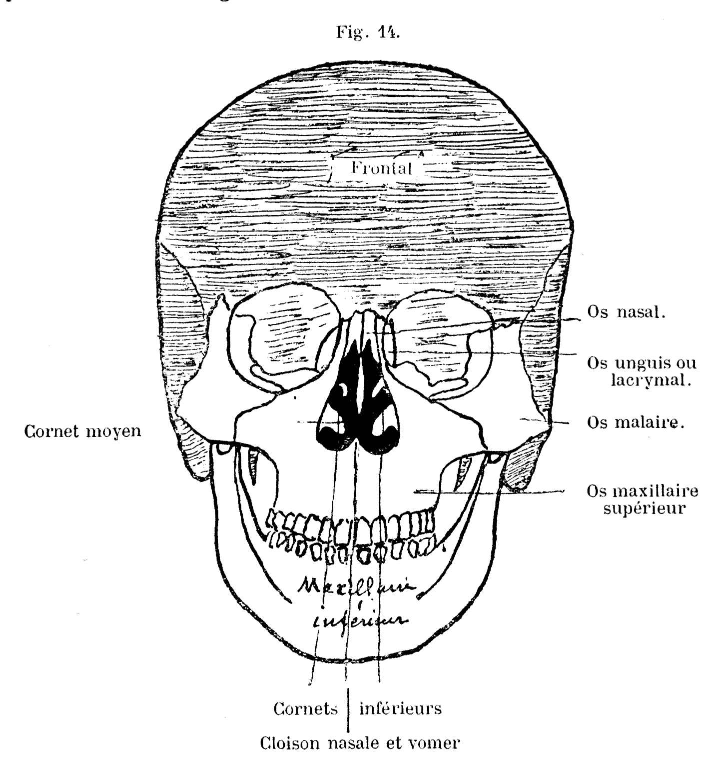
Fort dispose leurs noms d'une façon excellente pour fixer la mémoire; suivant cet auteur nous les reproduisons dans leur situation respective.

OS DE LA FACE

Malaire.	Os nasal. Unguis. Maxillaire supérieur. Palatin.	Cornet inférieur.	Vomer.	Cornet inférieur.	Os nasal. Unguis. Maxillaire supérieur. Palatin.	Malaire.

Dans la figure 14 vous pourrez retrouver la configuration squelettique des éléments osseux que j'indique, à l'exception des palatins cachés derrière les maxillaires et dont vous pouvez voir la position dans la figure 15.

Fig. 14.



Disposition des os de la face,

Vous pouvez dônc en reportant vos yeux sur le crâne, voir que les maxillaires forment une sorte de coin, pièce principale du massif osseux qui constitue la mâchoire, et qu'ils entrent pour une large part dans la construction des cavités buccale, nasale et orbitaire. Sur cette pièce vient encore s'appliquer l'arcade dentaire inférieure quand les contractions des muscles masticateurs rapprochent d'elle la mâchoire inférieure, seule mobile.

(*à suivre.*)



QUESTIONS PROFESSIONNELLES

Association générale des Dentistes de Sud-Est de la France.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
A. CHAPOT
DENTISTE
55, Rue Gioffredo.
NICE

Nice, Avril 1898.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

Ainsi que vous avez pu lire dans les journaux dentaires, et que le Président de votre Société a dû vous en faire part, nous vous rappelons que l'Association des Dentistes du Sud-Est de la France, dans sa dernière réunion annuelle qui a eu lieu à Toulon, en juin dernier, a décidé d'organiser une Réunion-Congrès à Marseille, pour fin mai 1898, et où seraient invités tous les Dentites de France, faisant partie d'une Association ou Syndicat professionels.

Pour nous conformer à cette décision, nous vous prions, Monsieur et honoré Confrère, de vouloir bien nous faire l'honneur d'assister à cette réunion.

Ci-joint, vous trouverez les renseignements la concernant.

L'Association du Sud-Est, en prenant l'initiative d'une réunion où tous les Dentistes faisant partie d'une Association ou Syndicat y seraient conviés, n'a pas voulu créer une concurrence à la section du Congrès Dentaire National. Son désir est de prouver la vitalité de la Province, tout en respectant et rendant hommage aux Dentistes de la Grande Ville, et l'Association du Sud-Est est persuadée que Paris, aussi bien que la Province, répondront à son appel, car elle estime qu'en fraternisant entre confrères on apprend à mieux se connaître, sans que la réunion ait le caractère officiel d'un Congrès.

Comme vous verrez par la lecture du Règlement, paragraphe III, les frais du Banquet seront couverts par la caisse de l'Association. Si, comme nous l'espérons, vous voulez bien accepter notre invitation, nous vous prions de remplir le bulletin d'adhésion ci-inclus et le renvoyer à M. CHAPOT, Secrétaire Général, à Nice, avant le **20 Mai** prochain, afin que nous soyons fixés sur le nombre des convives au banquet.

Dans l'espoir d'avoir l'honneur de vous compter au nombre de nos adhérents à la réunion, veuillez agréer, Monsieur et honoré Confrère, nos plus cordiales salutations.

Pour le Conseil d'Administration :
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
A. CHAPOT.

Association Générale des Dentistes du Sud-Est de la France.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
A. CHAPOT
DENTISTE
55, Rue Gioffredo
NICE

RÉUNION-CONGÈRS DE MARSEILLE

29 et 30 Mai 1898

Dimanche et lundi de la Pentecôte.

Organisée par les soins et aux frais de l'Association Générale des Dentistes du Sud-Est de la France

Sont invités à assister à cette réunion tous les Dentistes de France, faisant partie d'une Association ou Syndicat professionnel

PRÉSIDENTS D'HONNEUR
M. le Docteur FLAISSIÈRES, Maire de Marseille
M. le Docteur LIVON, Directeur de l'École de Médecine
On se réunira à la MAIRIE, Salle des Fêtes

Dimanche 29 Mai, à 9 h. 1/2 du matin, Ouverture de la réunion par la Réception des Délégués des Sociétés correspondantes

LES SÉANCES AURONT LIEU :
Dimanche 29, le matin, de 9 heures 1/2 à midi.
Dimanche 29, le soir, de 2 heures à 6 heures.
Lundi 30, le matin, de 9 heures à 11 heures et demie.
Lundi 30, à midi, clôture de la Réunion-Congrès.

Pour tous renseignements, communications et adhésions, écrire à M. CHAPOT, dentiste, Secrétaire Général, 55, rue Gioffredo. NICE

QUESTIONS SOUMISES AUX MEMBRES DE LA RÉUNION

1. **PATHOLOGIE** : De la Dent de sagesse :
   A. Formation.
   B. Eruption.
   C. Ses accidents et leurs causes.
   D. Moyen de les prévenir
2. **DENTISTERIE OPÉRATOIRE** ; Choix judicieux de la matière obturatrice à employer après la préparation définitive de la cavité.
3. **PROTHÈSE DENTAIRE** : *A.* Pièces à succions.
   B. Divers modes de rétention.
   C. De l'articulation des appareils dentaires.

QUESTIONS DIVERSES

RÈGLEMENT

I. Il n'y a pas de rapporteurs nommés pour exposer ces questions. Les membres qui voudront prendre la parole pour les traiter, devront se faire inscrire chez le Secrétaire général et la prendront au tour de leur numéro d'inscription.

II. Les Confrères qui ont des rapports, des communications ou des démonstrations à faire, sont priés d'adresser le titre de leurs travaux au Secrétariat, avant le **20 Mai**, afin de les porter à l'ordre du jour.

III. La Réunion-Congrès de Mai 1898 étant une réunion exceptionnelle, les frais du Banquet seront couverts par la caisse de l'Association. Les Confrères des Sociétés correspondantes y seront de droit invités.